

AVIS À L'INDUSTRIE

Le 24 avril 2009

Objet : Développement importants au programme Du talent à l'écran 2009-2010 Marché de langue anglaise – Région de l'Ouest

En mai 2008, le service de développement des affaires de Téléfilm Canada a lancé son nouveau programme Du talent à l'écran (le « PTE »), conçu pour soutenir les initiatives et les festivals canadiens qui, à leur tour, encouragent la réalisation des objectifs généraux de Téléfilm d'élargir les auditoires, de développer le potentiel de l'industrie audiovisuelle canadienne et d'être un administrateur efficace.

Téléfilm Canada accorde son appui financier aux projets qui s'harmonisent le mieux aux objectifs du programme, aux critères de sélection et aux objectifs régionaux.

Pour l'exercice financier 2009-2010, le bureau régional de l'Ouest désire clarifier la manière dont ce programme sera administré dans le marché de langue anglaise relativement : (1) à la mise en application d'une date de clôture des demandes, (2) au processus et aux critères entourant la prise de décision du financement, (3) au soutien de Téléfilm à d'autres initiatives plus modestes et (4) aux priorités du bureau régional de l'Ouest.

1. NOUVEAU! DATE D'ÉCHÉANCE DES DEMANDES

L'exercice financier 2009-2010 de Téléfilm (1^{er} avril au 31 mars) sera le premier exercice pour lequel Téléfilm fixera une date d'échéance des demandes au programme Du talent à l'écran, composante langue anglaise. Les demandes complètes de financement pour l'exercice 2009-2010 doivent être déposées au plus tard le 2 novembre 2009. Comme pour les années précédentes, les demandes doivent être déposées au moins dix semaines avant la date de début du projet.

2. PROCESSUS ET CRITÈRES DE LA PRISE DE DÉCISION DU FINANCEMENT

En étudiant les demandes, Téléfilm Canada suivra un processus composé de trois étapes :

Étape 1: Confirmer l'admissibilité de la proposition

Téléfilm n'accepte que les propositions qui satisfont aux critères d'admissibilité du programme et dont les objectifs sont alignés sur ceux de Téléfilm, tels que décrits dans les principes directeurs du programme Du talent à l'écran (http://www.telefilm.gc.ca/03/311.asp?lang=en&fond_id=5).

Étape 2: Comparer les propositions admissibles aux critères du programme Du talent à l'écran

Pour ce programme, Téléfilm préfère recevoir des demandes pour trois types d'activités : les festivals de films, le développement des compétences professionnelles et le développement des occasions d'affaire. Les projets admissibles sont évalués principalement sur la base des critères objectifs suivants :

Festivals de films

- Taille de l'auditoire rejoint
- Accent du programme sur les longs métrages et autres oeuvres canadiennes
- Proportion du financement

Développement des compétences

- Nature de la clientèle et compétences marquées pour le développement
- Professionnalisme de la formation proposée
- Niveau de compétences de l'instructeur; utilisation des pratiques exemplaires

Développement des occasions d'affaires

- Trouver des participants et des partenaires industriels de haut calibre
- Degré de satisfaction des clients
- Résultats réels ou possibles : ventes conclues, partenariats établis/renforcés, etc.
- Contribution financière réelle et/

communautaire au budget total

- Mesure de la satisfaction du client
- Potentiel relatif du progrès de la carrière du participant
- Contribution financière réelle et ou possible du participant au développement de ses compétences grâce au projet

ou possible du participant au développement de ses compétences grâce au projet

Étape 3: Décisions de financement

Lorsque l'évaluation est complétée, Téléfilm prend des décisions de financement basées sur les propositions qui satisfont le mieux aux critères suivants :

- Alignement sur les priorités régionales décrites ci-dessous
- Pertinence et fiabilité des indicateurs de rendement
- Antécédents de résultats ou de résultats potentiels de haute qualité pour le projet proposé

Dans l'éventualité où un événement a été financé au cours des trois dernières années consécutives et n'est plus jugé compétitif, Téléfilm ne renouvellera pas son financement. Toutefois, pour faciliter la planification des événements, un avis sera envoyé aux organisateurs, indiquant que le financement de Téléfilm est réduit de 50 pour cent pour la première année et prend fin l'année suivante.

Les fonds du programme Du talent à l'écran sont limités. Même si le plafond du financement est fixé à 125 000 \$ par projet, veuillez prendre note que Téléfilm limite ses contributions à 25 000 \$ pour les événements et les initiatives qui s'étendent aux participants et intervenants locaux et régionaux. Téléfilm n'envisage d'excéder cette somme que si les événements et les initiatives réussissent à offrir d'autres bénéfices et résultats en rejoignant une base d'intervenants nationale. Veuillez également noter qu'en 2008-2009, environ 20 pour cent des événements financés par Téléfilm dans la Région de l'Ouest ont reçu un appui de plus de 50 000 \$. En majorité, le soutien consenti en 2008-2009 dans la région était de 30 000 \$ ou moins.

3. SOUTIEN FINANCIER D'AUTRES INITIATIVES PLUS MODESTES

En 2009-2010, le bureau régional de l'Ouest envisage aussi de commanditer – dans une modeste mesure – un nombre limité de petites initiatives qui ne reçoivent pas d'autres fonds de Téléfilm.

Les organisateurs d'initiatives qui cherchent un appui financier devraient écrire au directeur régional, développement des affaires, de la région de l'Ouest et décrire leur initiative et les résultats escomptés, de même que la visibilité et la reconnaissance de marque offertes à Téléfilm. Les organisateurs sont vivement encouragés à discuter de leur demande avec le directeur régional, développement des affaires, région de l'Ouest, avant de rédiger et de déposer leurs propositions.

L'évaluation de telles demandes tiendra compte de l'alignement de la production sur les objectifs régionaux; de leur capacité de stimuler le partage d'idées créatives; de leur potentiel en ce qui concerne le rehaussement du secteur audiovisuel; de leur capacité à encourager la formation de relations et de communautés dans la région; et de leur portée dans la région. Si approuvés, les montants de telles subventions seront généralement dans une fourchette de 500 \$ à 3 000 \$ et n'excéderont pas 5 000 \$. Téléfilm peut envisager des occasions de commandite similaires qui ont une portée nationale importante. En principe, de telles commandites ne dépasseront pas 10 000 \$.

4. PRIORITÉS DU BUREAU RÉGIONAL DE L'OUEST

a. Développement des compétences et des occasions d'affaires

Le développement des compétences des producteurs, réalisateurs et scénaristes constitue une priorité pour le Bureau régional de l'Ouest de Téléfilm Canada. En plus des initiatives de développement des compétences, les priorités ciblées dans la région comprennent :

- l'amélioration des compétences en développement de scénarios
- l'amélioration des compétences en réalisation
- l'amélioration des compétences des producteurs en marketing, ventes et financement
- l'amélioration des compétences et développement des nouveaux talents
- la diversité des voix et des genres
- les programmes de stimulation du contenu créatif sur de multiplateformes

Ce bureau de Téléfilm accordera aussi la priorité à des activités et des événements qui ciblent le développement des occasions d'affaires pour ses clients en vue d'améliorer l'accès au financement et aux partenariats. Le bureau régional de l'Ouest favorisera les propositions de financement au programme Du talent à l'écran qui encouragent le réseautage entre les producteurs, les scénaristes, les distributeurs et les professionnels influents dans l'industrie de la production, des ventes et du financement.

Le bureau régional de l'Ouest a l'intention de consacrer environ 40 pour cent* de ses ressources disponibles au développement des compétences et des occasions d'affaires.

b. Élargissement des auditoires

Les festivals de films mettent très bien en valeur le long métrage canadien. Pour Téléfilm, les festivals valorisent les œuvres du Canada et de l'étranger, augmentent la reconnaissance des talents, améliorent l'accès du public au contenu canadien et contribuent à élargir les auditoires des longs métrages canadiens et d'autres œuvres canadiennes.

Le bureau régional de l'Ouest a l'intention de consacrer environ 40 pour cent* de ses ressources disponibles aux festivals tenus dans la Région de l'Ouest

c. Nouvelles initiatives

Enfin, Téléfilm réservera environ 20 pour cent* de ses ressources financières pour encourager des projets innovateurs qui correspondent aux objectifs stratégiques de la Société.

*REMARQUE : Téléfilm se réserve le droit d'ajuster les pourcentages en se fondant sur la quantité et la qualité des propositions déposées et acceptées.

N'hésitez pas à communiquer avec moi concernant le programme Du talent à l'écran et l'orientation de vos propositions.

Meilleures salutations,

Earl Hong Tai
Directeur régional, développement des affaires et directeur régional, long métrage – Région de l'Ouest
Téléfilm Canada

604 666-1566, poste 2609
1 800 663-7771, poste 2609
hongtae@telefilm.gc.ca